

Pôle solidaire de construction écologique à l'échelle régionale

Réunion du 3 juin 2014 - compte rendu

1) Présentation des présents

Après des échanges par groupes de trois personnes, chacun présente ce qu'il a retenu de son voisin en grand groupe.

Cf tableau des présents ci-joint.

2) Validation de la note des principes

Après une lecture commune, la méthode de validation par consentement est appliquée : tour de clarification (1), tour de réaction (2), éventuelle modification de la proposition (3), tour d'objection (4).

1. Les questions de clarification :

- la note parle d'un outil de financement (dernier paragraphe), de quoi s'agit-il exactement ?

Il s'agit de créer un outil de financement facilitant le démarrage des projets d'habitat participatif et/ou en éco-construction. En effet, l'expérience montre que le financement est souvent un obstacle majeur en matière de projet d'habitat innovant, qu'il soit participatif et/ou en éco-construction. L'outil envisagé jusqu'à présent serait une sorte de promoteur innovant, qui aurait l'assise financière suffisante pour financer et/ou pré-financer les études de faisabilité, voire les études de conception, sachant que les prêts ne sont généralement accordés qu'à l'ouverture du chantier.

Une fois les projets sur les rails, les bénéficiaires ou leur maître d'ouvrage seraient en mesure de rembourser au moins les études de conception. Pour la faisabilité, nous recherchons plutôt des cofinancements. En effet, par essence, l'étude de faisabilité ne mène pas toujours au projet, elle peut aussi faire apparaître que le projet n'est pas viable.

2. Les réactions :

- Le statut SCIC oblige à avoir une vraie rentabilité économique et impose certaines exigences comptables (équilibre, charges...). Il serait préférable de ne pas afficher le statut SCIC comme quelque chose de figé, mais plutôt comme une réflexion à avoir.
- La SCIC doit être basée sur un territoire, à minima la Région.
- L'objectif du pôle doit être d'encourager les collectifs à faire de l'auto-promotion (accompagnement), plutôt que de proposer un outil clé en main.
- Tout le monde n'étant pas présent, il serait bien d'indiquer « validation de la note sous réserve de la validation de tous les participants par mail » et de penser à

indiquer clairement la règle de validation dans les invitations les prochaines fois.

3. Les modifications apportées à la proposition de note :

- page 2 : « Le pôle pourrait s'organiser en Société Coopérative d'Intérêt Collectif »
- la note ne sera validée définitivement qu'après l'accord de toutes les personnes invitées par mail.

4. Les objections :

Aucune objection.

La note est adoptée, modifications comprises, par l'ensemble des personnes présentes, sous réserve de la validation par mail de tous les participants ayant manifesté leur intérêt au projet.

3) Point info

- Marie-Laure Jarry présente le Pôle Territorial de Coopération Économique (PTCE) CoopAxis.

Le Pôle Territorial de Coopération Économique (PTCE) CoopAxis agrège 9 entreprises, 4 collectivités, 8 associations, 1 laboratoire de recherche, installés à Tours et dans son agglomération.

Ces structures se sont regroupées autour d'une même ambition : faire du numérique un vecteur de développement économique et social pour le bassin d'emploi de Tours. Ce développement est adossé à des ressources locales publiques et privées, techniques, humaines et financières.

Cette initiative rencontre le projet de l'agglomération de Tour(s)plus de devenir Ville Numérique.

Conscient des enjeux liés à l'accès et à la maîtrise des Technologies de l'Information et de la Communication et au développement des usages qui y sont associés, le PTCE CoopAxis proposera aux habitants, associations, entreprises et collectivités installés sur l'agglomération de Tours un ensemble de services qui faciliteront l'émergence et l'accompagnement de projets d'innovation.

Ces projets se traduiront par la co-création de nouveaux services pour et avec ceux qui vivent et travaillent sur le bassin d'emploi de Tours, services qui naîtront donc de l'action des bénéficiaires (citoyens, entreprises) associés dans des processus de co-construction. Ces services seront générateurs de nouveaux emplois de qualité dont nous faciliterons l'accès aux personnes sans emploi avec la coopération des structures qui travaillent sur Tours et son agglomération, dans le champ de l'insertion.

- Alice Oechsner fait un point sur la structuration du territoire national autour de l'habitat participatif.

4) Définition des objectifs prioritaires

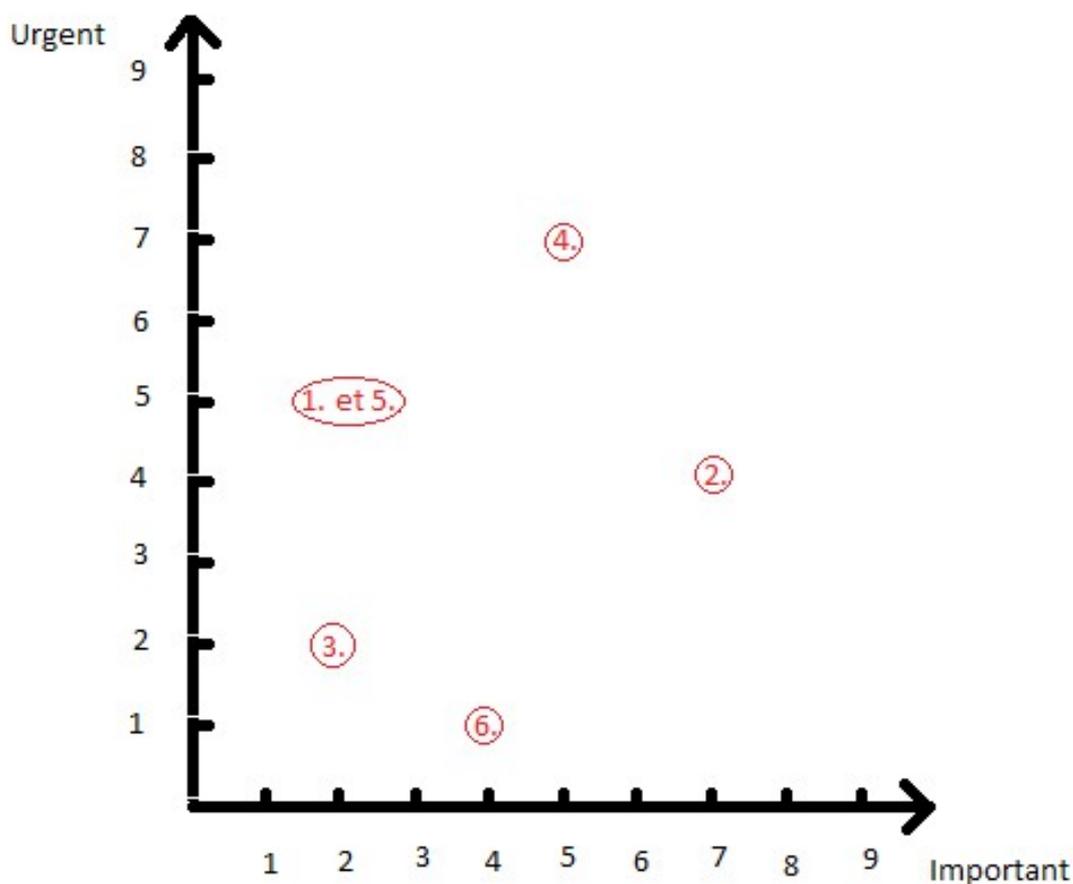
Pêle-mêle : chacun indique, à tout de rôle, un objectif pour la suite de la structuration du pôle. Il en est ressorti six thèmes :

1. L'identité :

- définition de notre plus-value
- élaboration d'une stratégie de communication externe

2. La gouvernance :
 - structuration de la gouvernance
 - élaboration d'une stratégie de communication interne
 - recherche de compétences/partenaires complémentaires
 - mobilisation et accueil des acteurs en Région
3. Le modèle économique et de financement
 - recherche de financements
 - recherche d'un modèle économique stable
4. Les territoires
 - définition du périmètre géographique
 - structuration territoriale (dont localisation du siège)
5. Les projets et expérimentations
 - faire des allers retours entre la théorie/méthodologie et la pratique
6. La prospective
 - identification des problématiques et freins du secteur/de la filière
 - capitalisation des expériences nationales (docuthèque)

Une priorisation a lieu sous deux formes : objectifs les plus urgents et objectifs les plus importants. Cf graphique ci-après.



5) Travaux de groupes

Quatre groupes sont formés pour proposer un nom pour le pôle et proposer une organisation et un planning pour les futurs groupes de travail (gouvernance, modèle économique, identité et territoires, prospective et projets expérimentaux).

Propositions pour le nom :

l'arbre à vivre, castors, le gland, graines de vie, grain de sable, des racines et des projets, impulser, effervescence, sel et terre, chrysalide, souffle, la source.

Feuilles de route des groupes de travail : ci-après (le plan d'action a été modifié depuis la réunion pour prendre en compte le décalage d'un semestre du prochain Appel à projet PTCE).

